

## « CARNAVAL 2000 » SOIREE BILAN

Vous avez participé à la réussite du Carnaval qui s'est déroulé le 11 mars et vous aimeriez faire vos remarques sur le déroulement de cette manifestation. Vous avez des propositions à faire pour l'année prochaine ou bien vous êtes tout simplement intéressé par les photos que d'autres ont prises ; alors, nous vous invitons à la réunion du

**MARDI 11 AVRIL à 20 h 30 - Salle familiale de la Chalotais.**



### \* DON DU SANG

Les dons du sang ont sensiblement diminué en 1999, alors que les besoins sont toujours aussi importants. Vern n'est pas épargné puisque le nombre des candidats a baissé de 4,7 % et celui des dons de 7 %. Le résultat du don du 22/01/2000 n'est pas pour nous rassurer puisque nous enregistrons une chute de 30 % par rapport à janvier 1999.

Nous lançons donc un appel à toutes les personnes en bonne santé, âgées de 18 à 65 ans et les invitons à venir donner un peu de leur temps, un peu de leur sang au cours du prochain don organisé à la Salle de la Chalotais, le

**SAMEDI 15 AVRIL 2000**

*de 9 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 18 h,*

Vous restez le seul espoir pour de nombreux malades ou blessés.

### \* A.V.A.M.

*(Association Vernoise des Assistantes Maternelles)*

Vous qui recherchez une assistante maternelle agréée, sachez que l'Association de Vern (AVAM) est à votre disposition pour vous communiquer les noms des personnes disponibles pour la garde de votre enfant.

L'assistante maternelle agréée offre des garanties :

- Contrat de travail avec horaires, fournitures et repas, rémunération, sans oublier l'indemnité de congés payés et l'assurance pour l'enfant accueilli.
- Nombre limité d'enfants avec présentation de la carte d'agrément délivrée par la DDASS d'Ille et Vilaine.

Aide à la famille :

- Chaque trimestre, votre CAF verse une allocation pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée (AFEAMA) de 2 447,70 F pour un enfant de moins de 3 ans et de 1 223,85 F pour un enfant de plus de 3 ans.
  - Elle prend, également, en charge les cotisations sociales de l'assistante maternelle.
  - Vous bénéficiez, sous certaines conditions, d'une réduction de l'impôt sur le revenu des sommes versées.
- Pour tout renseignement complémentaire, contacter M<sup>me</sup> FONTAINE, du lundi au vendredi au 02.99.62.86.29.

### \* U.S.V. : THE DANSANT

**JEUDI 20 AVRIL 2000 de 14 h à 18 h**

*à la Salle des Fêtes de la Chalotais.*

Orchestre : JOCELYNE DANIEL

### \* BIBLIOTHEQUE : ATELIERS DE PAQUES

Pour célébrer Pâques, venez réaliser votre nid d'oiseaux (perroquet, perruche, pingouin).

Inscrivez-vous à la Bibliothèque, section enfants, pour les mercredis 5 et 12 avril à 14 h ou à 16 h.

### \* POINT ACCUEIL EMPLOI

Action intercommunale destinée aux 16/25 ans.

L'action intercommunale « Prévention-Insertion », créée à l'initiative des municipalités de Chantepie, Corps-Nuds, Arnel et Vern sur Seiche, du Point Accueil Emploi et des animateurs-jeunes des communes va bientôt débiter.

12 jeunes seront sélectionnés. Ils seront formés à l'A.F.P.S. (Premiers Secours), pourront pratiquer l'escalade et le canoë-kayak., rencontrer des professionnels et s'informer sur les métiers du social et de la protection des personnes. Ils auront la possibilité de participer à l'encadrement de manifestations publiques, aidés par des équipes de professionnels, de s'exercer au self-défense en pratiquant du Ju-Jitsu. Tout au long de l'action, des rencontres-débats pourront être organisées à leur initiative.

La sélection des 12 jeunes se déroulera au local Anim'Plus de Chantepie, le **VENDREDI 7 AVRIL à 19 h.**

Renseignements au PAE : 02.99.62.99.00 ou au local jeunes de Chantepie au 02.99.41.60.78.

### \* CENTRE D'ACTION MUSICALE

#### CONCERT DE MUSIQUE DE CHAMBRE

(Grands élèves et professeurs)

à la Salle Polyvalente de l'Ecole Primaire Noël du Fail le **VENDREDI 7 AVRIL à 20 h 30.**

### \* ART FLORAL

Vendredi 14 Avril, à 18 h 15 et 20 h 30

Salle sous la Mairie.

Apporter : Base plastique plate, ½ mousse mouillée  
3 mini arums orange (Calla), 6 petites roses jaunes ou tulipes, éléments de Pâques, mousse des bois, tortuosa, feuillage (lierre, branches de lierre fines), fleur de lotus.

### Dates à retenir : les 6 et 7 Mai : Fête communale :

- 6/05 : Concert Québécois
- 7/05 : fête traditionnelle et Fest-moz à partir de 21 h.